Déclaration FNEC-FP-FO au CTA du 28 janvier 2016

Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Cette réunion du Comité Technique de l'Académie de Toulouse se tient le surlendemain d'une journée de grève et de manifestations des trois versants de la fonction publique dont les personnels de l'Education nationale.

La grève du 26 janvier, a été, dans l'Education nationale une grève massive, majoritaire dans les collèges. Les rassemblements et manifestations organisés par une intersyndicale toujours unie sur la revendication d'abrogation de la réforme dans toute la France et dans notre académie démontrent la mobilisation des personnels, la détermination des enseignants du second degré à obtenir satisfaction sur cette revendication.

Ceux qui, à l'image du ministère, pariaient sur le pourrissement et l'essoufflement de la mobilisation, en sont pour leurs frais, non seulement les collègues opposés à la réforme sont toujours mobilisés et déterminés, mais de nombreux collègues qui pouvaient avoir jusqu'alors une appréciation relativement positive de la réforme ou qui ne manifestaient pas d'opposition sont maintenant convaincus, après avoir subi les actions de « formation-formatage », de sa nocivité.

Ce n'est pas en répondant, comme au collège de Salies du Salat, par la menace du retrait d'1/30° du salaire des collègues qui ont refusé de participer à la réunion de « formation-formatage » du 20 janvier que ce conflit pourra être désamorcé. Nous souhaitons à cette occasion vous rappeler les paroles que vous avez prononcé le 24 novembre 2015 devant cette même instance :

- « Pour le temps de formation on ne traînera personne en formation, je fais confiance aux enseignants qui considéreront qu'il est de leur intérêt d'y aller »
- « Je ne vois au nom de quoi ils refuseraient, la très grande majorité des enseignants désire y participer »

Le point commun de ces deux appels conjoints à la grève, auxquels les personnels ont largement répondu dans notre académie, est la condamnation de la politique d'austérité. Cette politique d'austérité qui s'abat sur tous les personnels détruit chaque jour un peu plus l'ensemble des services publics et y compris le service public d'éducation dont le rôle dans la cohésion de notre société est pourtant absolument indispensable.

C'est la politique d'austérité qui est l'unique moteur de la politique conduite tant au niveau national qu'au niveau de notre académie. S'aventurer à camoufler cette réalité, avec la feuille de vigne pédagogique, comme s'y essaient certains, en devient risible.

A ce titre, FO s'alerte du projet annoncé par Madame la DASEN du Tarn de redécoupage des circonscriptions du premier degré qui supprime deux circonscriptions sur les huit existantes. Il s'agit ainsi :

- de réaliser, de notables économies de fonctionnement, sur le dos des IEN, de leurs missions, sur le dos des enseignants et des personnels administratif et au bout du compte sur le dos de l'école du service public et de sa qualité ,
- d'apparaître comme le bon élève de la classe en anticipant le rapport Caraglio-Leloup, un rapport même pas discuté, qui préconise de réaliser des regroupements de circonscription en « pôles » qui fonctionneraient avec les collèges sur la base d'un contrat d'objectifs défini avec les intercommunalités : association des directeurs aux inspections, aux objectifs fixés par la circonscription ; inspections croisées entre premier et second degré… , inspections croisées entre premier et second degré sur lesquels nous vous avons déjà interpellé et pour lesquelles vous nous avez répondu qu'elles ne reposent sur aucunes bases réglementaires.

Il en va aussi du projet d'actualisation de la liste des CIO de notre académie. Comme dans d'autres académies, la menace d'une remise en cause de la cartographie des CIO avec la disparition probable de certains de ces CIO plane alors que la nécessité du maintien d'un maillage territorial est avéré.

De la même manière le projet d'évolution de l'organisation des EREA, dont une des mesures principales vise à remplacer les PE éducateurs d'internat par des AED au statut plus précaire et moins coûteux est lui aussi frappé du sceau de cette austérité.

Quand à la réforme du collège sur laquelle nous nous sommes déjà largement exprimés, chaque jour démontre qu'un de ses ressort est bien cette volonté d'austérité. En effet la note sur les rappels méthodologiques relatifs à la répartition des moyens du second degré est un aveu tout à fait clair d'une partie des intentions ministérielles dans la mise en œuvre de la réforme du collège. Je cite ***« Un complément de financement permettant le maintien des dotations initiales de chaque établissement à hauteur des dotations initiales de 2015, à structure constante. »,*** ce qui signifie donc que lorsque ce complément de financement aura disparu, la réforme du collège produira ce que nous disons depuis le début, une économie de moyens destinés à l'enseignement dans les collèges.

L'ensemble de cette politique, Madame la Rectrice, obéit bien à une volonté chaque jour réaffirmée, de réaliser des substantielles économies sur la qualité des services publics.

Cette politique d'austérité remet aussi en cause les principes républicains auxquels les personnels de l'Education nationale sont attachés, en particulier la mission de permettre à tous les enfants de la République, quel que soit leur milieu d'origine d'accéder à la connaissance et à la culture.
A ce sujet permettez nous de citer un homme politique français dont les propos nous semblent d'actualité :
« Rien de plus déconcertant que l'acharnement des députés de gauche, depuis une quarantaine d'années, à détruire en France les études gréco-latines, maîtresses de civisme et de liberté. (…) C'est que nos réformateurs se sont moins souciés d'éducation que de politique. Plus ou moins convaincus, malgré l'évidence des faits, que le grec et le latin empêchaient le peuple d'accéder aux plus hautes fonctions de l'État, au lieu d'élever l'élite des enfants pauvres aux études humaines et libérales, ils se sont attachés à supprimer ce prétendu obstacle, préférant ravaler la culture des lycées au niveau du primaire. »
Cet homme politique français c'est Léon Blum, il s'exprime ainsi en novembre 1933, alors que commençait à résonner le bruit des bottes en Europe et 6 ans avant la publication du roman de Victor Serge « S'il est minuit dans le siècle ».

Cette politique détruit et le service public et les principes républicains et a de graves conséquences sur les personnels que nous représentons.

Comment pourrait-on ne pas évoquer les incidences désastreuses de la réforme des collèges sur les postes. Combien de mesures de carte scolaire ? Combien de compléments de service supplémentaires ? De compléments hors commune (rendus réglementaires par le décret Hamon du 20 août 2014) ?

Le mouvement inter académique enseignant du second degré est en cours en ce moment. Nos collègues doivent avoir la possibilité de muter sur un poste fixe, sur un plein temps, dans leur discipline de recrutement. La première et indispensable étape du processus, ce sont de réelles capacités d'accueil. Nous vous demandons Mme la Rectrice de communiquer aux représentants du personnel vos demandes au ministère en matière de capacités d'accueil par discipline. Nous savons certes, que demander ne veut pas dire recevoir ; mais sur **ce point, nous souhaitons aujourd'hui avoir des réponses et des garanties .**

Madame la Rectrice, vous laissant aller à la facilité, vous répondez à FO « vous êtes contre tout ».

FO n'est ni contre tout, ni pour tout, pas plus qu'il ne négocierait le poids des chaînes à un marchand d'esclave ; Pour FO il s'agit de défendre son attachement aux principes fondamentaux de notre République.

Si vous et le gouvernement proposiez la défense d'une école de la République fondée sur les principes de l'égalité des droits pour la jeunesse de notre pays, nous y serions favorable !

Si vous et le gouvernement proposiez que les moyens de l'État soient consacrés à la tâche de l'instruction et de l'éducation de notre jeunesse, nous y serions favorable !

Si vous et le gouvernement proposiez que les personnels de l'Education nationale soient traités avec toute la considération qu'ils méritent et le rétablissement de la valeur du point d'indice, nous y serions favorable !

Pourtant force est de constater que l'ensemble des mesure nationales et locales tournent le dos à ces demandes, c'est vous et le gouvernement qui êtes contre tout, contre l'école de la République, contre l'égalité des droits face à l'instruction, contre les revendications des personnels !

C'est parce que nous avons été mandatés par les personnels que nous portons en cette instance leurs revendications.

C'est ainsi que nous vous demandons, Madame la Rectrice, à propos du dispositif de visites conjointes des IEN-IPR qui ne repose sur aucune base réglementaire comme vous l'avez admis, de le suspendre immédiatement.

C'est ainsi que vous nous demandons, Madame la Rectrice, de ne pas procéder à des retenues d'1/30° sur les salaires des collègues qui n'ont pas participé à la formation.

C'est ainsi, Madame la Rectrice, que nous vous demanderons de porter aux voix de cette instance deux vœux portant, l'un sur la question des EREA, l'autre sur la carte des langues vivantes, deux sujets à l'ordre du jour de ce CTA.

Je vous remercie de votre attention.